

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-207 DU 03 MAI 2007

Chargeant Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**, Ministre de la Défense Nationale, de l'intérim de Madame **Mariam ALADJI BONI DIALLO**, Ministre des Affaires Etrangères, pour compter du jeudi 19 au mercredi 25 avril 2007.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU le décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement , et les décrets 2006-622 du 29 novembre 2006 et 2007-02 du 08 janvier 2007 qui l'ont modifié ;

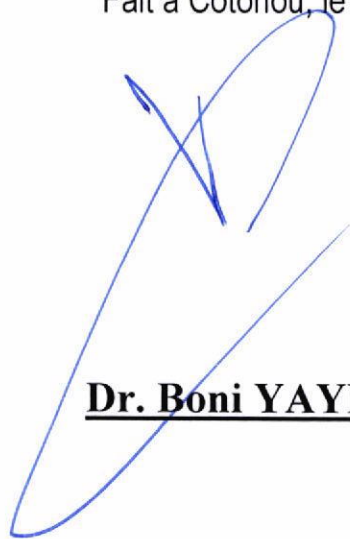
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du jeudi 19 au mercredi 25 avril 2007, Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**, Ministre de la Défense Nationale est chargé de l'intérim de Madame **Mariam ALADJI BONI DIALLO**, Ministre des Affaires Etrangères pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 03 mai 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Dr. Boni YAYI

Ampliations : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – CENA 2- MAEIA 4
MCRI-SCBE 4 – SGG 4 – Autres Ministères 22 – Départements 6 – JORB 1.